

# Récapitulatif des conduites à tenir

## Le risque d'inondation



Restez informé et suivez les consignes

Mettez-vous à l'abri en gagnant un point haut

Bouchez les fermetures basses du domicile

Ne téléphonez pas

Ne tentez pas de rejoindre vos proches

Coupez l'eau et l'électricité

## Le risque météorologique



Restez informé et suivez les consignes

Mettez-vous à l'abri

Soyez vigilants

## Le risque industriel



Restez informé et suivez les consignes

Mettez-vous à l'abri

Confinez-vous

Ne téléphonez pas

Ne tentez pas de rejoindre vos proches

Pas de flamme

## Le risque transport de matières dangereuses



Restez informé et suivez les consignes

Mettez-vous à l'abri

Confinez-vous

Quittez la zone d'accident

Ne téléphonez pas

Ne tentez pas de rejoindre vos proches

Pas de flamme

Ne pas entrer en contact avec le produit

## Le risque sismique



Restez informé et suivez les consignes

Mettez-vous à l'abri

Ne tentez pas de rejoindre vos proches

Ne téléphonez pas



Mairie de Montoir-de-Bretagne  
65, rue Jean Jaurès • 44550 Montoir-de-Bretagne  
Tél. : 02 40 45 45 00 • Fax : 02 40 88 62 95  
[www.montoirdebretagne.fr](http://www.montoirdebretagne.fr)

# RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



inscription au  
système  
d'alerte  
téléphonique



# De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un **service gratuit de diffusion d'alerte par message vocal ou SMS** en cas d'évènement majeur.

C'est un moyen complémentaire aux sirènes d'alerte pour informer la population de Montoir très rapidement en cas de risques.

# Quels sont les risques à Montoir-de-Bretagne ?

La Commune est concernée par les risques suivants :

- **risques naturels** : inondation, risques météorologiques (*tempête, orages, neige, verglas, fortes précipitations, canicule, grand froid...*)
- **risques technologiques et transport de matières dangereuses** : 3 établissements SEVESO sont installés à Montoir-de-Bretagne : Yara France, Engie et Idea Service Vrac, générant des risques importants (*nuage toxique, surpression*).



# Qui est concerné ?

Peuvent s'inscrire les particuliers et entreprises de la Commune.

# Comment s'inscrire ?

**En remplissant le bulletin d'inscription ci-joint** et **en le renvoyant à** :

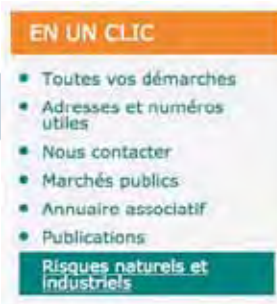
Service Environnement

Mairie de Montoir-de-Bretagne

65, rue Jean Jaurès - 44550 Montoir-de-Bretagne

**Ou par internet** : [www.montoirdebretagne.fr](http://www.montoirdebretagne.fr)

rubrique > "En un clic"> Risques Naturels et Technologiques



# Comment

## serrez-vous alertés ?

**En priorité par message vocal** sur votre téléphone fixe ou mobile.

Vous avez la possibilité d'inscrire plusieurs numéros de téléphone à l'aide du formulaire, et ensuite d'actualiser vos données en cas de changement.



Les numéros de téléphone de l'annuaire figurent déjà dans notre base de données : **Inscrivez-vous si vous n'apparaissez pas dans l'annuaire ou pour communiquer votre numéro de portable.**

# Que dois-je faire si je reçois une alerte ?

Une fois l'alerte transmise, vous pourrez prendre les mesures adaptées à la situation en fonction de l'évènement.

**Retrouvez l'ensemble des consignes de comportement** au dos de cette plaquette et dans le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs : [www.montoirdebretagne.fr](http://www.montoirdebretagne.fr) rubrique > **Risques Naturels et Technologiques**



# Comment seront traitées mes données personnelles ?

Vos données personnelles ne seront utilisées que dans le cadre de ce dispositif d'alerte, qui a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés. Elles sont donc confidentielles.

**Comment obtenir des renseignements complémentaires ?**  
**En contactant le Service Environnement au 02 40 45 45 00**